



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

## FICHE PROJET ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement : Collège de Puisaye (Collège Multi-Sites)

RNE : 0890022R

Ville : ST FARGEAU

Département : 89 (YONNE)

Chef d'établissement ou directeur d'école : Mme HENRY Anne-Marie

Référent du dispositif pour l'établissement : Mme TRUNDE DUPRE Claudia

Coordonnées téléphoniques : 03 86 74 07 74 Mme HENRY / 06 34 11 43 01 Mme TRUNDE DUPRE

Courriel : [anne-marie.henry1@ac-dijon.fr](mailto:anne-marie.henry1@ac-dijon.fr) / [claudia.tr@wanadoo.fr](mailto:claudia.tr@wanadoo.fr)

Projet de labellisation de l'établissement au regard des items du cahier des charges du dispositif :

⇒ Cf fiche projet « Donner du sens aux parcours à travers la labellisation génération 2024 »

Les items 1 et 2 du cahier des charges sont à développer obligatoirement dans le projet de l'établissement.

1. Développement de **projets structurants avec les clubs sportifs** locaux

### Leviers :

- Un partenariat déjà existant sur le site de Bléneau pour l'Association Sportive – Aide bénévole ponctuelle du Président du Club de Handball M.Skaghammar
- Souhait du nouveau Président du club de football sur Bléneau d'engager un partenariat (événements ponctuels ou section sportive)
- Collège contacté, voilà deux ans de cela, par un centre de Rogny les sept Ecluses, pour monter une section sportive équitation
- Un très bon relationnel avec l'ensemble des clubs sportifs sur le canton
- Une section sportive d'initiative locale développée voilà 10 ans de cela avec le comité de basket-ball de L'Yonne (fonctionnement durant 2 ans)
- Par le passé, accompagnement éducatif tennis en partenariat avec le club de tennis
- Invitation tous les ans à participer à la journée de promotion des clubs sportifs

### Projets envisagés :

- Deux journées du sport scolaire à destination des 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> et des 4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup> en partenariat avec les clubs  
Niveau 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup> : jeudi 20 septembre 2018  
Niveau 4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup> : vendredi 21 septembre 2018

- Aide à l'encadrement de l'AS par des personnes de club (partenariat existant avec le club omnisport de Puisaye section handball)
- Inviter les clubs à la « fête de l'AS » ou « faites de l'AS » une journée en juin
- Participation de l'AS à la fête de promotion du sport aux jardins d'eau de Bléneau en présence des clubs sportifs (un week-end en septembre)

## 2. Participation aux événements promotionnels **olympiques et paralympiques**

### **Leviers :**

⇒ **Un collège qui rayonne, entre autres, par le nombre de projets actuels ou passés, en lien avec le sport :**

- Une « classe à profil » dénommée classe olympique qui a fonctionné sur le site de Bléneau, alors collège indépendant, en 2008/2009 et qui a permis de remobiliser des élèves en partie en situation de décrochage scolaire (projet qui avait pour vocation de donner du sens aux enseignements, en les rattachant dans la mesure du possible, à la thématique des Jeux Olympiques) avec un projet final qui s'est déroulée dans une salle des fêtes comble, et deux journées dédiées en fin d'année aux jeux olympiques du collège.
- Un EPI « Jeux Olympiques » mis en place en 2016/2017 (cf fiche jointe), projet qui ne demande qu'à prendre de l'ampleur, avec par exemple une extension sur l'ensemble du cycle 3 - Une journée « jeux olympiques » (épreuves sportives sous forme d'ateliers) pour mettre en valeur le travail réalisé dans le cadre de l'EPI
- Un voyage à Rome (ville olympique pour les jeux d'été en 1960) organisé tous les trois ans pour les élèves latinistes des trois sites (sur les niveaux 5<sup>ème</sup> /4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup>)
- La journée du sport scolaire en septembre pour faire découvrir l'AS aux 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup> et impulser la vie des Associations sportives
- Une journée de découverte des CM2 axée sur un événement sportif le matin avec une liaison CM2/6<sup>ème</sup> et des élèves de 4<sup>ème</sup> investis dans l'organisation dans le cadre de leur parcours citoyen
- De nombreux EPI en relation avec le sport sur le cursus collégien, cités dans les ressources académiques :
  - EPI 5<sup>ème</sup> : « Basket-ball et statistiques : vers plus d'efficacité » (EPS / Mathématiques)
  - EPI 5<sup>ème</sup> : « Les Jeux Olympiques » (LCA, Histoire, EPS, Musique, Arts plastiques)
  - EPI 4<sup>ème</sup> : « L'analyse des mouvements en lancers » (EPS / Physique)
  - EPI 4<sup>ème</sup> : « Vers la découverte du patrimoine local via Guidigo et le géocaching » (EPS / Technologie / Information Documentation)
  - EPI 4<sup>ème</sup> : « La lutte pour la liberté et l'engagement » (EPS / Histoire / Musique)
  - EPI 4<sup>ème</sup> : « Les bienfaits du sport sur le corps, la santé et le bien-être » (EPS/SVT)
  - EPI 3<sup>ème</sup> « Le jeu de l'oie-rientation » (EPS, technologie, information documentation)
- Des cross qui sensibilisent au handicap et qui valorisent chacun des élèves
  - Un cross solidaire, avec une formule de course par équipe, pour sensibiliser les élèves au handicap, sur la liaison inter-degrés et le collège, pour l'ensemble des élèves sur les 3 sites tous les deux ans, cross au profit de ELA dans le cadre de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » ou comme l'an passé pour l'association « Enfant@hôpital »
  - Un cross « classique » du collège, tous les deux ans, avec deux formules de course différentes : « défi » et « santé », formule de course choisie par l'élève lui-même pour permettre à tous de s'engager en fonction de ses capacités
- Fête de l'AS ou « faites de l'AS » en juin
- Durant plusieurs années, et dans le prolongement de la section sportive basket-ball, des activités sportives multi-sites ont été mises en place le jeudi AM (2h/semaine en plus des horaires EPS), sur les 3 sites pour créer une culture commune, favoriser la réussite des élèves et développer l'estime de soi.... Faute de moyens, ce dispositif n'a pu perdurer.

- Des ateliers sportifs dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour valoriser les élèves (danse, futsal, basket-ball...)
- Fête de la science et du streetball cette année en mai pour tous les élèves de 5<sup>ème</sup> sur un même site
- Organisation d'un séjour d'activité de pleine nature tous les deux ans pour les licenciés de l'AS
- Présence lors du forum des métiers, organisé par le collège, **de l'ostéopathe de l'équipe de France de Cécifoot (football pour non-voyants) qui a participé aux Jeux Paralympiques**

### **Projets envisagés :**

- AM de sensibilisation au handicap le mardi 29 mai 2018, au Lycée de Durzy dans le Loiret, pour des élèves volontaires du Conseil de Vie Collégienne, désignés « Ambassadeurs Olympiques », dans l'optique des projets envisagés en 2018/2019, en présence d'athlètes paralympiques :  
Rémy Boullé (paraplégique) parakayakiste, Laetitia Bernard (non voyante) Equitation, Martins Daniel Ostéopathe Equipes de France Cécifoot et Goalball...
- EPI Jeux Olympiques à destination des 5<sup>ème</sup>
- Réalisation par des élèves de 3<sup>ème</sup> d'un parcours « Guidigo » Olympique pour la journée consacrée aux JO
- Organisation de jeux paralympiques et olympiques sur le collège à destination des 5<sup>ème</sup>, avec organisation assurée par des 3<sup>ème</sup> le 23 juin (journée olympique) en présence de sportifs paralympiques (si possible)
- Rencontres avec des sportifs qui ont participé à des JO ou paralympiques
- Intégrer, dans la programmation EPS, durant la semaine olympique en janvier des sports collectifs pour toutes les classes
- Accueillir une rencontre de haut niveau en Cécifoot ou Goalball, disciplines paralympiques, sous 3 ans

### **L'un des deux items au choix seront explicités dans le projet de labellisation**

3. **Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau (dont jeunes en situation de handicap)** code de l'éducation, article [L.331-6](#), [L.332-4](#); code du sport [L.211-5](#), [L.221-9](#)
  - Volonté de créer d'ici 3 ans une section sportive pour favoriser le rayonnement de l'établissement et la mobilité des élèves inter-sites
4. Mise à disposition des **équipements sportifs** existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales **code de l'éducation** les articles : [L. 212-15](#), [L. 213-2-2](#), [L. 214-6-2](#) intégrant l'agenda d'accessibilité programmé AdAp
  - Matériel sportif prêté à certaines associations en fonction des besoins

**Les établissements sont incités à prendre connaissance des exigences et des exemples de mise en œuvre présents dans le cahier des charges de l'opération.**